



SARL FALLIERES
17 RUE DU TREILHOU
SARL
82300 CAUSSADE FRANCE
Tel: 0563641426
Email: caussade@autosur.com

BOURDET RÉMI
LE BOURG
810 ROUTE DE PERN
46170 PERN

Echéance	Observation
Echéance au 04/12/2025 Escompte pour paiement anticipé : 0% Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal (pour les clients professionnels - Art. L 441-6 C.Com.)	rdv internet

Facture N° F5013398 du 04/12/2025

Code	Désignation	Qté	Base HT	Montant Remise HT	TVA %	Montant HT
OB103	Contrôle technique obligatoire utilitaire	1	70.41 €	10.00 €		60.41 €
	Le : 04/12/2025 Immat : DQ-490-LA Marque : CITROEN Modèle : C3 N/S : VF7SC8HR4FW550719 Km : 223163 Prop. : BOURDET CLAUDE REMI Observation : rdv internet Dont Remise : 12.00 € TTC Hors Redevance OTC		70.41 €	10.00 €	20.00 %	60.41 €

REGLEMENT(S) : (CB) Carte bancaire de 73.00 € le 04/12/2025;	Contribution forfaitaire collectée pour le compte de l'Organisme Technique Central (arrêté ministériel du 21/10/2024)	TOTAL HT :		60.83 €
		TOTAL TVA 20.0 % :		12.17 €
		TOTAL TTC		73.00 €
	Redevance versée à l'OTC 0.42 € HT HT Prestations 60.41 € TTC OTC 0.50 €	Restant à payer :		0.00 €

Commerçant indépendant affilié au réseau SECTA - N°AGREMENT VL : S082S106 - N°AGREMENT CL : L082S128

SARL FALLIERES au capital de : 5000.00€ - SIREN 793685660 - SIRET 79368566000029 - RCS B793685660 - MONTAUBAN Code APE: 7120A - N° : FR29793685660 - IBAN FR 76 1313 5000 8008 0062 2520 442 - BIC

Siège social : SARL FALLIERES, 1803 CHEM DE MATRAS 82000 MONTAUBAN

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40(quarante) euros sera due, de plein droit et sans notification préalable par le client en cas de retard de paiement. La société se réserve le droit de demander une indemnisation complémentaire si les frais de recouvrement effectivement engagés dépassaient ce montant, sur présentation des justificatifs.